

# Raimbeaucourt, le Cœur de notre Action

## BILAN DU MANDAT 2014 - 2020



# TABLE DES MATIERES

## Contenu :

Lettre aux raimbeaucourtoises et raimbeaucourtois	1
Les finances de la commune : les dotations de l'Etat	2
Les finances de la commune : les dépenses de fonctionnement	3
Les finances de la commune : les dépenses de fonctionnement (suite)	4
Les investissements : Développement du numérique	5
Les investissements : Extension du Centre Communal d'Actions Sociales	6
Les investissements : Réhabilitation du restaurant scolaire	7
Les investissements : Une première étape pour la réhabilitation de l'école maternelle Suzanne Lanoy	8
Les investissements : Création d'un pôle santé	9
Les investissements : Revitalisation du centre – bourg 1 <sup>ère</sup> phase	10
Les investissements : Revitalisation du centre – bourg 2 <sup>ème</sup> phase	11
Les investissements : Revitalisation du centre – bourg, Acquisitions foncières	12
Les investissements : Etude de faisabilité pour la salle des sports et le complexe tennistique	13
Les investissements : Construction d'un bâtiment public multi – accueil	14
Les investissements : Installation de vestiaires au stade de football	16
Les investissements : Création de jardins familiaux au quartier des Tilleuls	17
Les investissements : Travaux de l'église Saint - Géry	18
Les investissements : Lotissement du chemin vert	19
Les investissements : Projet d'une aire de stationnement aux écoles	20
Les investissements : Autres travaux de voirie	21
Les investissements : Gestion du cimetière	22
Nos actions : Les inondations	23
Nos actions : La communication	24
Nos actions : Les activités du CCAS et les actions sociales	25
Nos actions : Les activités du comité d'animation	26
Les travaux d'entretien : Exemples de travaux dans les bâtiments	27
Les travaux d'entretien : Dans les écoles	28
Quelques exemples de dépenses	29



# Lettre aux raimbeaucourtoises et raimbeaucourtois



ALAIN MENSION  
Maire sortant

Chères Raimbeaucourtoises, Chers Raimbeaucourtois,

La présentation du bilan est un outil de communication incontournable à l'approche de la fin du mandat pour vous informer sur l'ensemble du travail réalisé durant ces six dernières années. Assurer la gestion de la collectivité est une lourde responsabilité, je voudrais avant tout, au nom de toute l'équipe, vous remercier de votre confiance.

Cette mandature a clairement été divisée en deux. Dès 2013, les baisses de dotations de l'Etat dans le cadre de la réduction des déficits publics ont nettement impacté le budget des collectivités. Notre ville de Raimbeaucourt perd 171 747 € de dotations chaque année.

Se sont ajoutées aux baisses de dotations, les baisses des subventions de nos partenaires institutionnels et des subventions de l'Etat pour les contrats aidés. Le Conseil Départemental a octroyé une subvention une année sur deux. L'Etat a quant à lui réduit le montant de ses subventions annuelles sur les investissements. Concernant les contrats aidés, nous sommes passés d'une subvention de l'Etat de 90% ou 70% à 50% pour chaque contrat.

J'ai donc été contraint dès le début du mandat de prendre des mesures assez radicales et de revoir notre gestion pour faire face aux nouveaux enjeux. Comme vous pouvez l'imaginer, les effets de ces mesures n'ont pas été visibles de suite mais leur efficacité est incontestable sur la durée du mandat. Les charges de personnel ont été réduites de 18,6% et les charges à

caractère général de 13,5% entre 2014 et 2018. Ces mesures ont finalement permis de retrouver une capacité d'autofinancement intéressante pour relancer les investissements durant la deuxième partie du mandat.

## **LES INVESTISSEMENTS : DES CHOIX DETERMINANTS POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !**

Nous l'avions évoqué en début de mandat. Les investissements sont souvent basés sur les priorités de la commune (écoles, équipements sportifs, voiries...). Nous avons su cependant profiter des opportunités pour réaliser des acquisitions foncières importantes et fait des choix politiques pour redynamiser le tissu économique de notre ville afin de faciliter l'implantation de commerces et de services (cabinet médical, cabinet de chirurgie dentaire, cabinet de kinésithérapie et cabinet d'infirmières). Les acquisitions amiables, à l'arrière du café de la Place, sont finalisées et permettront de créer un véritable cœur de ville. **La Région a retenu notre dossier dans le cadre de sa politique de revitalisation des cœurs de bourg.** Celle – ci nous a octroyé une subvention de 359 000€ pour le réaménagement du stationnement, s'est engagée sur le financement de deux études pour le développement de commerces de proximité sur 2020 et peut financer une partie de nos travaux sur 2021. L'aide globale de la Région peut avoisiner le million d'euros. Bien sûr, rien n'est joué, il faudra que nos dossiers soient solides pour être financés.

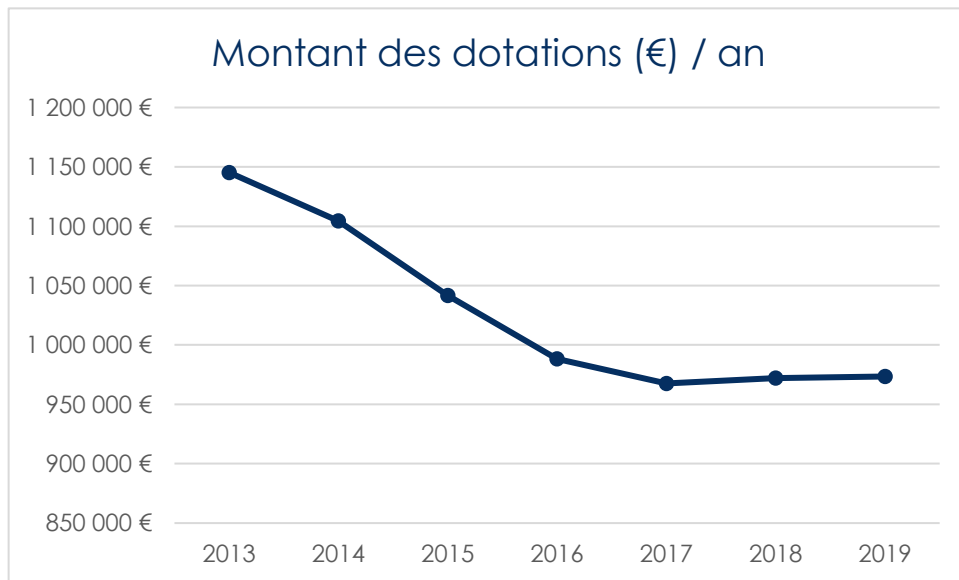
Autre réussite, nouveau dossier retenu cette fois – ci par la préfecture du Nord. **Notre Centre Communal d'Actions Sociales a été labellisé Maisons France Services depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.** Il devient ainsi la première structure de ce type dans l'agglomération douaisienne. Notre équipe s'est beaucoup investie avec de bons résultats en termes de gestion et d'investissements. Je tiens à remercier l'ensemble de mes collaborateurs (élus et agents) qui ont participé activement à cette réussite collective.



# Les finances de la commune : les dotations de l'Etat

→ Une forte baisse des dotations de l'Etat

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation forfaitaire (DF)	952 666 €	926 788 €	869 314 €	806 598 €	770 934 €	769 975 €	769 888 €
Dotation de solidarité rurale (DSR)	65 647 €	69 474 €	84 016 €	96 349 €	116 237 €	124 674 €	127 162 €
Dotation nationale de péréquation (DNP)	126 954 €	108 155 €	88 276 €	85 347 €	80 430 €	77 342 €	76 470 €
Montant total des dotations	<b>1 145 267 €</b>	<b>1 104 417 €</b>	<b>1 041 606 €</b>	<b>988 294 €</b>	<b>967 601 €</b>	<b>971 991 €</b>	<b>973 520 €</b>

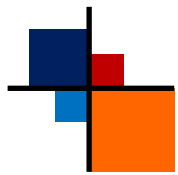


Dans le cadre de la réduction des déficits publics, le gouvernement avait pris la décision de réduire fortement les dotations aux collectivités locales.

Ces baisses, très relayées par les médias, ont considérablement impacté les collectivités territoriales durant toute la durée du mandat. Touchés également par les baisses de dotations, nos partenaires (Région, Département, Etat) ont réduit leurs subventions de moitié par rapport au mandat précédent. Pour les communes, ce fut la double peine.

Ces pertes de recettes ont été très perturbantes pour l'élaboration de nos budgets, sans visibilité sur le montant des réductions à supporter l'année suivante. Cette information n'arrivait qu'en mars au moment de l'élaboration du budget ou souvent même après celle - ci. Nous avons été contraints de ralentir nos investissements et trouver des pistes pour réduire nos dépenses de fonctionnement afin d'éviter une forte hausse des taxes locales. A partir de 2017, le climat plus serein a permis de relancer les investissements.

**Par rapport à l'année 2013, la commune perd 171 747 € chaque année.**



## Les finances de la commune : les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		CA2014	CA2015	CA2016	CA2017	CA2018	
011	Charges à caractère général	860 461,40 €	834 119,26 €	788 023,83 €	788 895,59 €	816 904,73 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 749 185,41 €	1 548 395,02 €	1 476 637,14 €	1 583 324,00 €	1 423 439,29 €	
014	Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 746,09 €	5 527,11 €	
65	Autres charges de gestion courante	276 147,72 €	268 740,95 €	259 666,81 €	259 163,64 €	252 953,38 €	
66	Charges financières	192 470,57 €	183 195,99 €	164 895,79 €	156 978,65 €	153 594,46 €	
67	Charges exceptionnelles	13 343,10 €	4 410,40 €	3 822,40 €	30 464,09 €	26 128,54 €	
<b>Total</b>		<b>3 091 608,20 €</b>	<b>2 838 861,62 €</b>	<b>2 693 045,97 €</b>	<b>2 823 572,06 €</b>	<b>2 678 547,51 €</b>	

Les chiffres présentés sont issus des comptes administratifs et sont comparés aux comptes de gestion du trésorier. Le CA 2019 sera validé en mars 2020. Nous n'avons donc pas les chiffres de l'année 2019.

Pour faire face à la baisse des dotations, il fallait impérativement baisser les dépenses de fonctionnement pour éviter une forte hausse de la fiscalité et maintenir notre capacité d'autofinancement pour nos investissements.

### → Les charges financières et les autres charges de gestion courante

Pour l'essentiel, ces dépenses sont incompressibles : emprunts, contributions aux organismes de regroupement (intercommunalité)...

### → Les charges de personnel

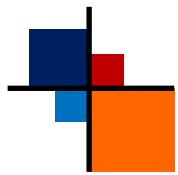
En 2014, les charges de personnel représentaient plus de 56% des charges de fonctionnement. Il n'était pas possible de maintenir les effectifs du personnel en l'état car à masse salariale constante les charges continuent d'augmenter chaque année du fait de la revalorisation des salaires. De plus, les subventions de l'Etat concernant les contrats aidés ont été fortement réduites. L'octroi des contrats aidés a également baissé.

Plusieurs leviers d'actions ont été mis en œuvre :

- Le non-remplacement des départs en retraite et le respect des 1607 heures / an pour un temps plein.
- L'externalisation : l'entretien des locaux de nos écoles est assuré par une entreprise extérieure.
- L'annualisation du temps de travail des agents :

Il s'agissait d'adapter le temps de travail des agents en fonction des missions à réaliser. De fait, les agents du service technique travaillent 8h15 par jour pendant la période semestrielle chaude pour faire face aux travaux extérieurs et 5h00 en période froide. Les agents des écoles travaillent plus en période scolaire et moins en période de vacances. Cette annualisation permet de réaliser l'intégralité des missions avec moins d'agents.

**Les charges de personnel ont été réduites de 18,6% entre 2014 et 2018**



## Les finances de la commune : les dépenses de fonctionnement (suite)

### → Les charges à caractère général

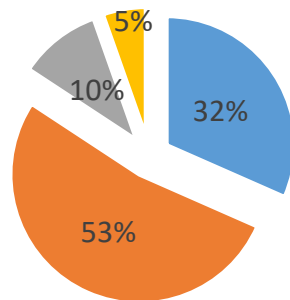
Les charges à caractère général sont relativement stables (816 904 € en 2018).

Plusieurs leviers d'actions ont été mis en œuvre :

- Notre gestion a permis de limiter les dépenses :
  - o Suivi des compteurs d'eau, d'électricité et du contrat de chauffage.
  - o Location de véhicules électriques pour la commune (réduction des dépenses de carburant).
  - o Mise en concurrence des prestataires y compris sur de petites dépenses.
- Des investissements ciblés permettent et vont permettre de réduire les dépenses :
  - o Des horloges astronomiques ont été installées sur l'éclairage public (économies d'électricité).
  - o Les combles de l'école Ferry, de la salle polyvalente Gilles Dutilleul et du restaurant scolaire ont été isolés (économies de chauffage).
  - o De nouvelles centrales de gestion ont été installées dans les chaufferies (économies de chauffage).
  - o Un système de géothermie est en fonction dans le nouveau bâtiment de l'école Ferry (économies de chauffage).
  - o Un champ de sondes géothermiques est prévu dans le nouveau bâtiment multi-accueil (économies de chauffage).

**Les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 13,5% entre 2014 et 2018.**

### → Répartition des charges réelles les plus importantes du budget de fonctionnement 2019



Les charges réelles de fonctionnement les plus importantes

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières



## Les investissements : Développement du numérique

La réglementation en matière de développement du numérique a fortement évolué sur ce mandat.

Afin de répondre aux obligations légales, (protection des données personnelles, dématérialisation des services, relations entre le public et l'administration, Plan Communal de Sauvegarde), nous avons modernisé les systèmes informatiques des services pour bénéficier d'un outil performant au service de la population.

Au CCAS, un local de stockage a été transformé en local informatique. En mairie, un local informatique a été créé à l'étage. Ces locaux restent fermés avec des accès limités. Ces deux baies informatiques sont reliées par une fibre optique. Cette liaison permet de stocker les données de l'ensemble des services administratifs sur les deux sites. Les données sont ainsi préservées et en cas de catastrophe (incendie,...) sur un bâtiment, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, nous sommes en mesure de redémarrer l'ensemble des services publics rapidement.



Baie informatique de la mairie

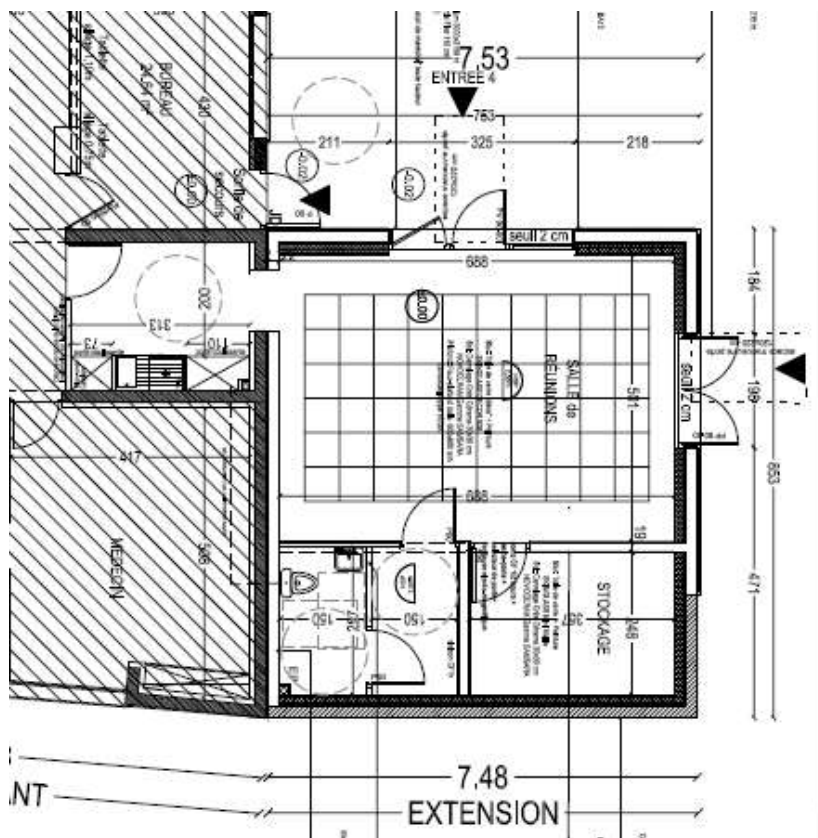


Baie informatique du CCAS

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Acquisition et mise en place des baies	32 847,00 €
Migration des baies et mise en service	10 285,00 €
Réalisation du câblage informatique mairie	15 685,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>58 817,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>58 817,00 €</b>



## Les investissements : Extension du Centre Communal d'Actions Sociales

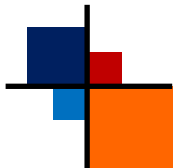


Deux bureaux existants ont été réhabilités. Nous avons fait l'acquisition de deux ordinateurs supplémentaires disposant de la visioconférence. Un ordinateur a été mis à la disposition du public dans la salle d'attente. Nous avons fait l'acquisition d'un bureau d'accueil et de chaises pour recevoir le public dans le cadre de la Maison France Services.

Alors que le service du CCAS était encore intégré à la mairie. Lors du mandat précédent, nous avons choisi d'améliorer la qualité de l'accueil en réalisant une première extension pour transformer la P.M.I en un Centre Communal d'Actions Sociales. Nous avons également créé une salle polyvalente à disposition des familles et des associations.

Sur ce mandat, une deuxième extension a été réalisée afin de faire face aux besoins grandissants. Un local de stockage a été transformé en local informatique. De nouveaux locaux de stockage permettent de stocker les denrées de la banque alimentaire. Une nouvelle salle de réunion équipée de sanitaires accessibles PMR et d'une kitchenette est mise à disposition des associations et des familles. Les travaux de l'extension seront terminés fin février 2020.

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Travaux	200 399,00 €
Travaux Maisons France Services	13 733,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>214 132,00 €</b>
FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Douais Agglo – Fonds de concours 2018	30 000,00 €
Douais Agglo – F.C.I.S 2018-2020	30 000,00 €
Etat – D.E.T.R	28 340,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>88 340,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>125 792,00 €</b>



## Les investissements : Réhabilitation du restaurant scolaire



Le restaurant scolaire a fait l'objet d'une réhabilitation. Ce bâtiment était très énergivore car il était mal isolé. De plus, nous avons profité de ces travaux pour y améliorer le confort acoustique.

1<sup>ère</sup> tranche de travaux en 2018 :

- Remplacement des baies vitrées, isolation des combles

2<sup>ème</sup> tranche de travaux en 2019 :

- Remplacement de la couverture
- Isolation de la toiture, du pignon et des chéneaux
- Remplacement de l'éclairage intérieur
- Mise aux normes des circuits électriques
- Réalisation des plafonds et peinture
- Implantation d'une clôture

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
1 <sup>ère</sup> phase de travaux	37 653,00 €
2 <sup>ème</sup> phase de travaux	204 892,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>242 545,00 €</b>

FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Douais Agglo – Fonds de concours 2019	30 000,00 €
Parc Naturel Régional	30 339,00 €
Etat – D.S.I.L	50 000,00 €

**TOTAL DES RECETTES 110 339,00 €**

**AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE 132 206,00 €**



# Les investissements : Une première étape pour la réhabilitation de l'école maternelle Suzanne Lanoy



- Cette première tranche consiste à :
- réaliser l'enfouissement des réseaux dans une tranchée commune et déconstruire l'ancienne garderie
  - construire une extension devant les deux premières classes :
    - o création d'un sas pour l'évacuation d'urgence
    - o construction d'un bloc sanitaire accessible PMR
    - o réalisation d'une rampe d'accès PMR
    - o implantation d'issues de secours
    - o remplacement des fenêtres de la façade
  - aménager les accès en béton désactivé
  - créer un espace engazonné dans la courée intérieure
  - planter une clôture avec un système de contrôle d'accès.

Les autorisations d'urbanisme et les demandes aux concessionnaires sont en cours. Les travaux vont débuter à partir du mois de février 2020. La déconstruction de l'ancienne garderie sera réalisée pendant les vacances de février. Le percement dans les classes est prévu pendant les vacances du mois d'avril.

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
1 <sup>ère</sup> phase de travaux	460 902,00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre et BE	38 908,80 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>499 810,80 €</b>
FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Douais Agglo – F.C.I.S	50 000,00 €
Etat D.E.T.R 2020	116 603,60 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>166 603,60 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>333 207,20 €</b>

## Les investissements : Création d'un pôle santé



Nous avons fait l'acquisition d'une pâture dans la rue Tirmont et de deux fonds de jardins. Cette assiette foncière a permis de réaliser des aménagements, un accès et quatre parcelles à destination de professionnels de santé.

Nos propositions attractives ont facilité l'implantation de ces derniers. Un cabinet médical avec trois médecins et un cabinet de chirurgie dentaire avec deux praticiens occupent d'ores et déjà deux parcelles. La parcelle du fond a été cédée pour l'installation d'un cabinet de kinésithérapie. Un groupement d'infirmières a acheté la dernière parcelle pour leur activité. La voirie permettra également de desservir la future zone de logements.

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Acq parcelle B784 + frais	136 314,00 €
Acq parcelle B2051+ frais	18 693,00 €
Frais de géomètre	1 541,00 €
Acq parcelle B2926 + frais	23 770,00 €
Acq parcelle B781+ frais	18 498,00 €
Frais de géomètre	1 680,00 €
Travaux d'aménagement, de Voirie et réseaux divers	298 205,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>498 701,00 €</b>

RECETTES	MONTANTS
Vente des quatre parcelles	141 745,00 €
<b>FINANCEMENTS/SUBVENTIONS</b>	<b>MONTANTS</b>
Etat - DSIL	70 539,00 €
Participation voirie et réseaux	2 940,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>215 224,00 €</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>283 477,00 €</b>
------------------------------------	---------------------



# Les investissements : Revitalisation du centre – bourg

## Aménagements piétons 1ère phase



La première phase d'aménagement a été réalisée en 2017. Les travaux retenus sont très qualitatifs afin de donner un véritable cachet à notre centre – ville mais aussi de répondre aux critères permettant d'être éligibles

- Pavage des parties piétonnes accessibles aux personnes à mobilité réduite autour de la mairie et du CCAS.
- Installation de bandes de guidage permettant aux personnes malvoyantes de rejoindre les équipements publics à partir des places de stationnement PMR.
- Aménagements paysagers et implantation de mobiliers urbains (poubelles, bancs...)
- Remplacement de l'éclairage public et implantation de points lumineux encastrés.
- Déplacement de la stèle
- Implantation de points lumineux tricolores derrière la stèle et sur le parvis du CCAS.
- Passage de la fibre optique entre la mairie et le CCAS.

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Maîtrise d'œuvre	36 857,00 €
Travaux et VRD	409 851,00 €
Autres BE, annonces et diagnostics	5 200,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>451 908,00 €</b>

FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Conseil départemental du Nord – A.D.V.B	113 310,00 €
Conseil départemental du Nord – A.T.T	7 000,00 €
Fonds de concours – Douaisis agglo	20 000,00 €
Etat – D.E.T.R	45 350,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>185 660,00 €</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>266 248,00 €</b>
------------------------------------	---------------------



# Les investissements : **Revitalisation du centre – bourg**

## Aménagement du stationnement 2<sup>ème</sup> phase



Après l'acquisition de locaux d'habitation et de locaux annexes pour obtenir l'espace suffisant, la deuxième phase de réorganisation du stationnement est enfin finalisée. Ce projet a permis de créer quarante huit places de stationnement aux normes d'accessibilité à proximité des commerces et des services.

Un quai bus accessible a été réalisé devant la place Clémenceau libérant ainsi quatre places de stationnement juste en face des commerces.

**Nous avons été fortement soutenus financièrement par la Région et le Département sur cette opération essentielle qui permet de créer du stationnement en soutien au commerce local.**

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Maîtrise d'œuvre	24 013,00 €
Travaux et VRD	765 626,00 €
Autres BE, annonces et diagnostics	5 496,00 €
Réseaux	54 000,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>849 135,00 €</b>

FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Conseil Départemental du Nord – A.D.V.B	200 568,00 €
Région Hauts de France – Revitalisation CB	359 400,00 €
Conseil Départemental du Nord – Amende de police	14 537,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>574 505,00 €</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>274 630,00 €</b>
------------------------------------	---------------------

# Les investissements : Revitalisation du centre – bourg

## Acquisitions foncières



Depuis le début du mandat, nous avons passé une convention « café – brasserie et ses abords » avec l'Établissement Public Foncier. Ce dernier permet d'assurer le portage foncier pour les communes.

Dans ce cadre, nous avons fait l'acquisition amiable de l'ensemble des parcelles à l'arrière du café.

- En rose : parcelles acquises
- En jaune : immeubles acquis à démolir
- En orange : immeuble acquis à conserver
- En marron : grange à réhabiliter

L'EPF doit réaliser un marché de démolition pour les immeubles et de nettoyage des parcelles sur l'année 2020.

Sur cette même année, nous allons réaliser une étude en partenariat avec la Région, le Parc Naturel Régional et Norvège pour envisager la construction de logements, de cellules de commerces et de services sur cette zone.

L'acquisition des deux dernières habitations va permettre d'y créer une nouvelle voirie débouchant en face de la salle Gilles Dutilleul afin d'assurer une connexion avec le projet du lotissement « Le village » à l'arrière.

Dans le cadre du projet de revitalisation du centre – bourg, la Région nous soutient financièrement pour la réalisation des études et des travaux sur l'année 2021.

Douais Agglo a soutenu la démarche dans le cadre de sa politique foncière et participe à hauteur de 50% du montant des acquisitions et 10% pour la démolition.

Le montant des acquisitions de la ville est étalé sur les six prochaines années.

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Acquisitions foncières	591 530,00 €
FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Douais Agglo – politique foncière 2019 - 2024	295 765,00 €
AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE	295 765,00 €



## Les investissements : Etude de faisabilité pour la salle des sports et le complexe tennistique

Il n'est pas difficile de constater l'état de la salle des sports, notamment la couverture très dégradée pour laquelle nous éprouvons des difficultés à trouver une entreprise acceptant d'y mener des réparations. Si nous ne faisons rien, à brève échéance, la pratique des activités sportives dans cette salle risque de devenir dangereuse. Pour le complexe de tennis, il s'agissait plutôt de faire le point avant que le bâtiment ne soit trop dégradé à l'instar de la salle des sports. De fait, nous avons mandaté un bureau d'études pour réaliser une étude de faisabilité sur ces deux bâtiments. Toujours dans un esprit de mutualisation et d'économies, nous n'avons écarté aucune éventualité. Plusieurs attentes étaient fixées dans le cahier des charges :

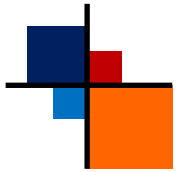
1. La salle des sports est – elle réhabilitable et quel serait le coût de cette réhabilitation ?
2. Est – il possible de réaliser la salle des sports sur l'un des deux cours de tennis du complexe Lucien Dennezière et quel serait le coût de cette réalisation ?
3. Enfin, estimation du coût de la réhabilitation du complexe de tennis

La salle de sports peut être réhabilitée cependant les travaux sont assez conséquents : renforcement de structure et des fondations, remplacement de la couverture et remise en état des pignons, remplacement des installations électriques, remplacement de la surface d'évolution, renouvellement des équipements intérieurs et constructions de locaux de stockages et de vestiaires PMR... Cette réhabilitation est estimée à 1 500 000 € HT. Compte – tenu des critères techniques, il n'est pas envisageable de réaliser une salle omnisport sur l'un des deux cours de tennis.

Enfin, le complexe de tennis doit également faire l'objet d'une réhabilitation : remplacement de la couverture en bardage, isolation, remise en état des surfaces de jeux, modifications demandées par le club de tennis de table. Les travaux sont estimés à 700 000 € HT.

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Etude	30 240,00 €
Sondage de sols (étude G5)	10 140,00 €
Annonces	108,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>40 488,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>40 488,00 €</b>





## Les investissements : Construction d'un bâtiment public multi – accueil



NATURE DES DEPENSES PREVISIONNELLES	COÛTS
<b>Etudes/missions</b>	
Assistance à maîtrise d'ouvrage	49 754,00 €
Maitrise d'œuvre	240 851,00 €
Mission de contrôle technique	6 250,00 €
Mission CSPS	3 986,00 €
Primes Concours	20 000,00 €
Honoraires jury de concours	2 700,00 €
OPC, SSI, Concessionnaires (estimation)	42 250,00 €
<b>Travaux</b>	
Construction du bâtiment et aménagement des abords	2 007 098,00 €
<b>MONTANT HT</b>	<b>2 372 889,00 €</b>
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>2 847 466,80 €</b>

FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
<b>Etat</b>	
DSIL 2020 (demande en cours)	480 000,00 €
<b>Département</b>	
ADVB 2020 (demande en cours)	480 000,00 €
<b>Douais Agglo</b>	
FCIS (2021-2022-2023)	130 000,00 €
Fonds de concours	30 000,00 €
Recette liée à la vente du centre Bosquette	100 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 220 000,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>1 627 466,80 €</b>

Actuellement, plusieurs associations accueillent leurs adhérents au centre Jacques Brel de même les services techniques y sont installés. Malheureusement, ce bâtiment est devenu obsolète, énergivore et ne peut être réhabilité. A lui seul, il consomme près de 20 000 € de chauffage et d'électricité chaque année.

Une étude a donc été réalisée pour préparer la construction d'une structure multi – accueil afin de reloger l'ensemble de ces associations en y associant les activités de la bibliothèque, du cyber – centre et des centres de loisirs.

Un concours de maîtrise d'œuvre a été réalisé et nous avons travaillé avec le groupement lauréat pour finaliser le projet et passer à sa phase opérationnelle. Le permis de construire va être déposé ce mois – ci.

Le début des travaux est prévu en avril ou mai 2020 pour une fin de chantier en juin 2021.

Ce nouveau bâtiment sera chauffé par un champ de sondes géothermiques qui permettra de réaliser des économies d'énergies . En période de canicule, il pourra être également refroidi afin de maintenir le confort des usagers.

Le premier forage test pour le champ de sondes géothermiques a été réalisé ce mois – ci. Le financement de la géothermie n'est pas compris dans le plan de financement du multi - accueil. Subventions déduites, le reste à charge sera de 90 000 € pour la commune, montant qui doit donc être ajouté à l'autofinancement de la ville.

Dès que le bâtiment sera fonctionnel et les services techniques relogés, le centre Jacques Brel sera déconstruit. Le terrain sera utilisé pour réaliser des parcelles en accession.

Le centre culturel Maurice Bosquette sera vendu.



## Les investissements : Installation de vestiaires au stade de football



NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Acquisition et installation	150 600,00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre et VRD	90 000,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>240 600,00 €</b>
FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Cessions des trois derniers terrains du lotissement	224 880,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>224 880,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>15 720,00 €</b>

Une belle opportunité a permis d'acquérir un lot de bungalows appartenant à une autre collectivité à un prix très avantageux compte – tenu de la surface des modules.

Ce bon compromis va permettre de mettre des nouveaux vestiaires et un Club House à disposition du club de Football, de déconstruire les anciens vestiaires et de vendre les trois dernières parcelles du lotissement.

Cette opération est quasiment blanche puisque le montant des recettes permet de financer l'acquisition et la pose des modules et de réaliser les extensions de réseaux .

# Les investissements : Création de jardins familiaux au quartier des Tilleuls en partenariat avec le Centre Communal d'Actions Sociales C.C.A.S



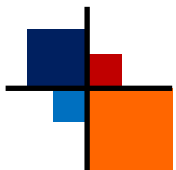
NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Maîtrise d'œuvre	10 830,00 €
Travaux et VRD	425 000,00 €
Etudes de sol	3 795,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>439 625,00 €</b>
FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Subvention d'équipement du CCAS	123 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>123 000,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>316 625,00 €</b>

A la suite d'études conduites par l'Etat, une pollution a été constatée sur les terrains dans le quartier des Tilleuls. Nous avons donc eu l'idée de réaliser des jardins potagers et de les proposer aux habitants du quartier dans un secteur préalablement dépollué.

Les membres du conseil d'administration du CCAS ont soutenu ce projet par l'octroi d'une subvention d'équipement de 120 000 € pour la réalisation de quatorze parcelles. Le CCAS assurera la gestion de ces parcelles. La commune a donc lancé un marché comprenant :

- La dépollution du site et l'apport de terre végétale saine
- L'implantation d'abris de jardin
- L'aménagement d'espaces paysagers
- La réhabilitation des voies douces existantes.

La partie VRD (voiries, réseaux,...) sera financée par la commune.



## Les investissements : Travaux de l'église Saint - Géry

A la suite de fortes bourrasques qui avaient fait s'envoler une grosse partie des écailles de la couverture, deux pans du clocher étaient très endommagés. En complétant l'indemnisation financière de notre assurance, nous avons saisi l'opportunité de la présence de l'échafaudage pour restaurer l'ensemble de la couverture du clocher ainsi que les quatre lanterneaux. La porte de la sacristie a également été remplacée.



NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Réfection du clocher	128 000,00 €
Remplacement de la porte de la sacristie	2 650,00 €
Remplacement carte volet de la cloche	900,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>131 550,00 €</b>
FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Remboursement assurance	58 190,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>58 190,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>73 360,00 €</b>





## Les investissements : Le lotissement du Chemin vert

Suite à la construction du nouveau stade de football, nous avons récupéré les parcelles de l'ancien stade qui étaient urbanisables. La vente de ces parcelles a permis de compenser les dépenses réalisées pour le nouveau stade.

Les voiries intérieures ont été réalisées (chaussées, trottoirs, pose de bordures, aire de stationnement, éclairage public, mise en réseaux, chemin piétonnier et réalisation des signalisations horizontales et verticales).

Pour favoriser le tri des déchets, des points d'apports volontaires ont été implantés à l'entrée du lotissement. La pose des clôtures en périphérie du lotissement et des vestiaires a été prise en charge par la ville.

La rue du Chemin vert a été réhabilitée en fin de chantier. Les anciens vestiaires vont être déconstruits début 2020.



NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Travaux de voirie	225 780,00 €
Travaux d'éclairage public	51 770,00 €
Réhabilitation du chemin vert	7 500,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>285 050,00 €</b>
FINANCEMENTS/SUBVENTIONS	MONTANTS
Etat – F.S.I.L	92 500,00 €
Recettes liées à la vente de terrain	1 388 800,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 481 300,00 €</b>
<b>RECETTE POUR LA VILLE</b>	<b>1 196 250,00 €</b>



## Les investissements : **Projet d'une aire de stationnement aux écoles**

Sur le mandat précédent, nous avons eu l'opportunité d'acheter des terrains, en fond de jardins sur l'arrière des habitations et jouxtant la nouvelle extension de l'école Jules Ferry.

Ces terrains permettent d'avoir une assiette foncière suffisante pour envisager la réalisation d'une aire de stationnement à proximité des écoles du centre.

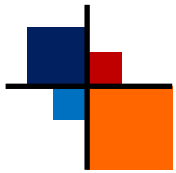
A cette première ébauche du projet s'ajoutait la problématique de l'accès à ces terrains depuis la rue Jules Ferry. Durant plusieurs années, le projet a été bloqué car le groupe d'habitations pressenties pour laisser place à l'accès au parking, continuait d'être loué alors que nous souhaitions en faire l'acquisition, libre d'occupation.

Finalement, nous avons enfin pu finaliser les acquisitions immobilières sur ce mandat pour créer l'accès à la départementale.

Dès lors, plus rien ne s'oppose à la réalisation de ce projet de stationnement aux abords des écoles.



NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Acquisition immobilière	185 000,00 €
Frais de notaire	3310,98 €
Diagnostic	990,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>189 300,98 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>189 300,98 €</b>



## Les investissements : Autres travaux de voirie

En 2016, nous avons créé un espace de stationnement pour le stade de football.

**AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE : 40 900,00 €**



**AUTOFINANCEMENT  
DE LA VILLE : 79 650,00 €**

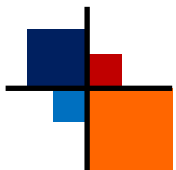
En 2016, nous avons réalisé une réfection de la partie haute de la rue Henri Lenne afin de supprimer les nombreux nids de poule.



Suite à la création du lotissement de l'Arbrisseau rue Jean Jaurès, nous avons réhabilité le chemin de la Haute voie.

**AUTOFINANCEMENT  
DE LA VILLE : 68 600,00 €**





## Les investissements : Gestion du cimetière

NATURE DES DEPENSES	COÛT (TTC)
Etude hydrogéologique	5 160,00 €
Frais de géomètre	1 964,00 €
Travaux d'aménagement d'une allée	6 702,00 €
Acq de douze vases pour colombarium	696,72 €
Acq et pose de cases doubles au colombarium et 6 vases	4 522,80 €
Acq et pose de six cases doubles	6 947,76 €
Acq et pose de 20 cases au colombarium	18 828,00 €
Acq et pose de 20 cases au colombarium et 5 cavurnes	23 778,00 €
Acq d'un logiciel de gestion de cimetière	5 255,00 €
<b>MONTANT DES DEPENSES TTC</b>	<b>73 854,28 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DE LA VILLE</b>	<b>73 854,28 €</b>



Outre les dépenses réalisées pour l'acquisition de cases de colombarium ou la création de concessions, plusieurs actions sont menées dans nos cimetières :

1. Une procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon est en cours. Cette procédure réglementaire dure trois ans. A l'issue de celle – ci, nous serons en mesure de reprendre progressivement les concessions les plus critiques. Au préalable, nous avons l'obligation de construire un ossuaire.
2. Nous avons engagé une démarche d'extension du cimetière. Dans le Plan Local d'Urbanisme, nous avons fixé des parcelles jouxtant le cimetière en emplacements réservés. Avant de procéder à l'acquisition d'une première de ces parcelles, il fallait nous assurer du droit à étendre le cimetière communal. Une procédure réglementaire est en préparation auprès des services de l'Etat. Suite à l'étude hydrogéologique, les analyses des sols nous imposent de mettre en place un réseau de drainage des eaux pluviales. Des frais pour l'étude hydrogéologique et des frais de géomètre ont été nécessaires. Nous attendons l'accord des services de l'Etat pour procéder à l'acquisition de cette parcelle.
3. Nous avons fait l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière. Outre le logiciel, cette prestation va permettre de repérer l'ensemble des tombes et de renseigner les noms des défunts sur un plan de situation.



## Nos actions : Les inondations

Sur ce mandat, même si les phénomènes n'ont pas eu la même ampleur qu'en 2005, nous avons pu constater des inondations de plus en plus récurrentes dans notre commune dans les rues du Planty, Ferry, Edouard Vaillant, Henri Lenne, des Alliés... La problématique n'est pas simple à régler car les compétences en la matière sont réparties sur plusieurs acteurs et **il est interdit pour une commune d'agir en lieu et place si elle n'en a pas la compétence administrative.**

En ce qui nous concerne, Noréade a la compétence eau et assainissement sur les zones urbaines, Douaisis Agglo a la compétence Gemapi et la compétence hydraulique de surface, le BRGM a en charge les stations de Charbonnages de France. La commune, l'association foncière de remembrement, le département sont compétents dans leur propriété comme n'importe quel propriétaire de terrains.

Afin d'avancer sur cette problématique sur les différents secteurs, nous avons sollicité Monsieur le Sous – préfet pour la mise en place d'un comité de pilotage qui regroupe ces différents acteurs autour d'une table.

Plusieurs avancées notables et des travaux ont été réalisés ou sont en cours d'études :

Noréade a remplacé quatre stations de refoulement pour passer de 4 fois le temps sec en débit à dix fois le temps sec dans les rues Léon Blum, Hyacinthe Lenne, Marcel Sembat et Cornet. Ce dernier a également entrepris des travaux pour passer des conduites en séparatif pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales dans les zones naturelles dans les rues Bouquerel et Cornet.

Le BRGM a remplacé la station Charlieu ainsi que les conduites pour préserver le secteur de la rue des Capucines au quartier des Tilleuls.

Actuellement, nous étudions la possibilité de réaliser un bassin de rétention en amont de la rue Ferry pour tamponner toutes les eaux qui proviennent du chemin du PP afin d'éviter les débordements dans la rue Jules Ferry ainsi que la pose de cordons pierreux dans les fossés communaux.





Nos actions de communication permettent d'établir un lien permanent avec la population pour communiquer les informations au plus grand nombre. Sur ce mandat, nous avons diversifié, modernisé et amélioré les moyens de communication : modification et accessibilité du site internet, mise en place de l'application pour smartphone. A côté des moyens numériques, nous avons conservé le bulletin municipal, les affiches et les flyers. Le budget annuel du service communication est environ de **8 000 €/an**.



## Facturation avec TIPI

Avec les services, nous avons proposé la possibilité de payer en ligne les factures des services périscolaires par le biais du portail.

## Transparence de la vie publique et saisine par voie électronique

Les outils de communication permettent de satisfaire les obligations légales. Les formulaires de saisine ont été mis en ligne sur le site internet. Les informations municipales essentielles ont été publiées également : Convocations et comptes – rendus du conseil municipal, budgets, décisions modificatives...

Notre volonté politique dépasse le cadre obligatoire sur la transparence des affaires municipales. Nous avons mis en ligne de nombreuses informations relatives aux projets ou dossiers en cours : inondations, travaux, réunions publiques...





## Nos actions : Les activités du CCAS et les actions sociales

### Le CCAS labellisé Maison France Services par la préfecture du Nord



Sous l'impulsion de Karine Skotarek avec l'appui des collègues élus, des membres du conseil d'administration du CCAS, des services et avec l'aide des associations, l'action sociale est très dynamique dans notre commune : Fête des mères, Elan du cœur, Banque alimentaire, Resto du cœur, ateliers avec le Clic. Un colis est offert, chaque année, aux personnes raimbeaucourtoises en situation de handicap.

**Le CCAS est également bureau d'enregistrement pour le logement** social et relaye les offres d'emploi de la plateforme régionale. **Une mutuelle communale a été mise en place** avec une assurance mutualiste. De nouvelles permanences ont été organisées avec l'assistante sociale de la CARSAT, le CLIC du Douvais et l'association UFC – Que Choisir. Le CCAS propose un service de location de salles et de matériels.



Notre Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S), a été labellisé Maison France Services par la préfecture du Nord. C'est une très bonne nouvelle pour les habitants du territoire. Cette structure vise à faciliter l'accès des citoyens à un panier de services publics de qualité. **Les usagers pourront effectuer gratuitement diverses démarches administratives dématérialisées dans ce guichet unique et être accompagnés par des agents du CCAS** : démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi. Les espaces France Services dispenseront neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste. Ce service a été mis en place rapidement. Les agents ont bénéficié des premières formations fin décembre. Le service va se mettre progressivement en place durant le premier semestre de l'année 2020.

## Nos actions : Les activités du comité d'animation



Une partie des membres du comité

Notre équipe a créé le comité d'animation en 2008. Une convention tripartite a été signée entre le comité, la caisse d'allocations familiales et la ville de Raimbeaucourt. **La CAF verse une subvention dans le cadre de la prestation d'animation locale d'environ 25 000 € / an. La ville de Raimbeaucourt verse une subvention de 5 000 € / an.** Le reste du budget est composé d'autres recettes telles que les bénéfices des buvettes et les droits d'entrées. **Le budget présente un montant global d'environ 70 000 € chaque année.** Ce budget permet de proposer des actions diverses à des prix très avantageux pour les raimbeaucourtoises et les raimbeaucourtois.

Sous la présidence de Cédric Sticker et avec l'appui de nombreux élus et bénévoles, le comité a proposé des actions culturelles, de loisirs, intergénérationnelles très intéressantes et variées durant les six années de la mandature. Beaucoup d'actions de la ville ont été réalisées en partenariat avec le comité d'animation : l'exposition peinture, l'élan du cœur, la foire aux asperges, la sortie des anciens, le 14 juillet, les foulées raimbeaucourtoises et le réveillon du nouvel an... Deux ateliers théâtre et couture sont également proposés.



Un salon du livre noir de monde



Clémence et la quarantaine d'auteurs venue au salon



## Les travaux d'entretien : Exemples de travaux dans les bâtiments



### Salle des fêtes

2018 - Réfection des sanitaires **12 850 €** et réparation de la couverture **4 450 €**

2019 – Diagnostics solidité + amiante, réparation du plafond **3 770 €**

Sécurisation et remise en état des bas – reliefs en façade **11 650 €**



### Vestiaires de la salle des sports

2019 – Rénovation des vestiaires **5 850 €**

### Etage de la Poste loué à la Maison d'Assistantes Maternelles MAM

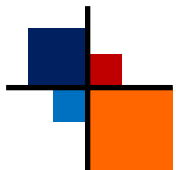
2017 – Remplacement des menuiseries  
et des volets **16 726 €** et isolation des  
combles **3 190 €**



### Mairie

2018 – Création d'un local d'archives **13 515 €**





## Les travaux d'entretien : Dans les écoles

**2016 – Ecole Lanoy** : rénovation complète du dortoir et du couloir entre les deux salles : traitement des murs, pose d'une porte coupe - feu et peinture réalisés par les services techniques de la ville **9 000 €** et travaux sur installation de chauffage **4 500 €**

**2016 – Ecole Ferry** : mise en place d'une clôture de sécurité, installation d'un portail, d'un portillon et d'un SAS de sécurité à l'entrée du centre d'accueil périscolaire **16 515 €** Réfection des sanitaires Garçons : pose de séparateurs, réfection des faïences murales et carrelage des sols **8 100 €**

**2017 – Ecole Victor Hugo** : Réfection d'un bloc sanitaire **11 000 €**

**2017 – Ecole Lanoy** : Remplacement de wc **3 733 €**, installation de trois nouvelles fontaines **2 940 €**, pose d'une rampe PMR **1 270 €** et isolation des plafonds de deux classes **670 €**

**2017 – Ecoles Ferry et Lanoy** : Vidange des fosses septiques **3 090 €**



**2018 – Ecole Victor Hugo** : installation d'un portillon et d'un ferme porte **5 970 €**, fourniture et pose d'un projecteur **730 €**, pose d'un store au restaurant scolaire **230 €**

**2018 – Ecole Ferry** : Réhabilitation de la BCD, peinture et remplacement des stores **6 400 €**

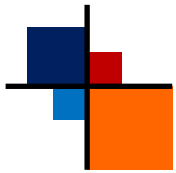
**2019 – Ecole Victor Hugo** : Réfection de la salle polyvalente, création d'un local de stockage et pose d'une porte pour **7 045 €**



**2019 – Ecole Victor Hugo** : pose d'une rembarde métallique **850 €**

**2019 – Ecole Lanoy** : peinture du couloir **7 255 €**, remplacement d'une cloison et d'une porte vitrée en alu **7 690 €** et pose de stores **2 965 €**

**2019 – Ecole Ferry** : Réfection de deux salles de classe : peinture, remplacement des dalles de plafond, mise aux normes des installations électriques et remplacement des éclairages pour **22 447 €**. Fourniture et installation d'un visiophone et de deux écrans déportés **6 500 €**. Installation de bornes Wifi dans deux salles de classes **3 205 €**. Rénovation d'une partie des sanitaires **3 000 €**. Acquisition de 12 stores **2760 €**



## Quelques exemples de dépenses

Le coût de la restauration scolaire pour la 3<sup>ème</sup> tranche de quotient familial est de **3,45 €**. Le coût global d'un repas fourni au restaurant scolaire est de **8,00 €**. Environ 36 000 repas / an sont servis au restaurant scolaire chaque année.

### La ville prend plus de 100 000 € / an à sa charge pour réduire le coût de la restauration scolaire en faveur des familles.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le coût des repas pour les tranches 1 et 2 sont respectivement de 0,90€ et 1,00€.

Beaucoup d'autres dépenses sont réalisées chaque année et voici quelques exemples pour :

- Réparer les voiries (**8 600€** dans le rue Henri Lenne et **13 300€** avenue du château du liez)
- L'entretien du réseau incendie (remplacement de 9 bouches et poteaux d'incendie pour **22 030€** )
- L'acquisition de défibrillateurs pour **2 352€**
- La sécurité routière ( quatre radars pour **8 448€**, panneaux + potelets pour **19 848€** et matériels divers et peinture pour **38 178€**)
- L'acquisition de matériels pour les agents (chariots pour **2 500€**, deux pompes + les tuyaux pour **2 363€**, cuve de 600l sur remorque avec Karcher + tondeuse + perche élagueuse pour **11 050€**)
- L'acquisition de matériels pour les écoles (bancs pour **400€**, armoires pour **2 000€**, 25 lits dortoir pour **8 250€**, remplacement des tableaux de l'école ferry pour **3 000€**, ordinateurs, vidéoprojecteur, Téléphone, lecteur audio, écran de projection, machine à laver...)
- La réparation de bâtiments (porte de garage pour **3 150€**, rampe d'accès pour la poste pour **2 500€**)
- Le renforcement des installations électriques pour les fours de remise en température du restaurant scolaire pour **1 800€**)
- L'acquisition de deux ordinateurs + clavier + écrans pour le CCAS pour **3 826€**
- L'aménagement de 55 parterres dans les rues Ferry, Salengro, Bouquerel et chemin vert pour **12 616€**
- Le colis des personnes âgées pour **8 500 €**
- Les subventions aux associations pour **56 000€/an**

**L'ensemble du bilan n'est pas exhaustif. Nous pourrions évoquer les dépenses réalisées pour le secteur Ados – jeunes, les centres de loisirs, le centre d'accueil périscolaire, les dotations aux écoles , le coût de la piscine ou encore les vacances de neige...**

### Remerciements

Nous remercions l'ensemble des élus du conseil municipal, les bénévoles, les membres des associations , les entreprises, les commerçants et les membres du personnel communal pour le travail accompli sur ces six dernières années.



## RAIMBEAUCOURT - ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Vous pouvez consulter notre site internet [www.mension.fr](http://www.mension.fr)

Ce document a été financé sur nos fonds personnels dans le cadre de la campagne électorale des élections municipales 2020.